

Mémorandum élaboré par les Organisations sociales de Sonatel pour le développement du secteur des Télécommunications et du Numérique au Sénégal

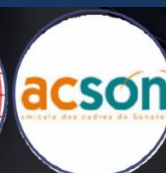


Un Peuple - Un But - Une Foi

Mémorandum élaboré par les Organisations sociales de Sonatel pour le développement du secteur des Télécommunications et du Numérique au Sénégal



A l'initiative des organisations sociales de Sonatel



Juillet 2024

Sommaire

Rubriques	Pages
I. Remerciements	2
II. Motivations et attentes des Organisations sociales de Sonatel	3
III. Lignes d'orientation de l'Etat du Sénégal	4
IV. Méthodologie de conduite des travaux	5
V. Présentation des Top Recommandations majeures et prioritaires : 94 identifiées sur les 441 idées validées	6 - 17
V.1. par Thématiques	6
V.2. par Thématiques / sous Thématiques	7-17



Remerciements



L'ensemble des membres du Comité de Sponsors composé de :

- Monsieur Mouhamadou Lamine BADJI, Secrétaire Général de SYTS (Syndicat des Travailleurs de Sonatel)
- Madame Rose Marie Y.N DIOUF, Secrétaire Générale de SNTPT – sections Télécoms (Syndicat National des Travailleurs des Postes et des Télécommunications)
- Monsieur Achirou NDIAYE, Représentant du Personnel au Conseil d'Administration
- Monsieur Samba Mintou SEYE, Président de l'Amicale des Cadres de Sonatel (ACSON)
- Madame Khadidiatou NIANG SARR, Présidente de l'Amicale des Femmes de Sonatel (AFSON)
- Monsieur Aliou DIAKHATE, Président de l'Association Nationale des Retraités de Sonatel (ANARS)
- Monsieur Ibrahima SEYE, Président de l'Association Sportive et Culturelle (ASC Sonatel) et

Madame Rokhaya Solange MBENGUE, Vice-Présidente de l'ACSON et coordinatrice du comité de rédaction, remercie vivement :

- les membres du comité de rédaction pour les efforts inestimables consentis ;
- le personnel pour son adhésion massive à l'appel à la contribution ;
- les participants aux workshops ;
- les experts thématiques pour la qualité des éclairages ;
- le personnel retraité de Sonatel et
- la direction générale pour son ouverture.



Nous exprimons notre reconnaissance et notre profonde gratitude à tous ces acteurs dont l'abnégation, les orientations et surtout les conseils ont contribué à l'élaboration de cette œuvre humaine qui regorge des contributions structurantes et déterminantes pour booster le développement du secteur des Télécommunications et du Numérique au Sénégal surtout dans une nouvelle « ère de changement de régime politique » avec de nouvelles orientations qui impacteront tous les secteurs.

Motivations et attentes des Organisations sociales de Sonatel



Une nouvelle vision et une volonté politique ont clairement été affichées par les nouvelles autorités à la suite des élections présidentielles de mars 2024. Ces deux facteurs déterminants entraîneront inéluctablement des bouleversements structurants et profonds sur notre secteur d'activités, nos métiers, nos orientations stratégiques, notre repositionnement par rapport à notre écosystème, nos programmes, nos plans d'actions et notre avenir.

Ce nouveau contexte challengeant fait appel à notre engagement citoyen et à notre patriotisme d'entreprise fortement ancrés dans l'esprit « Sonatélien » qui est notre « marque de fabrique ».

Le Personnel de Sonatel, à travers les Organisations sociales internes fortement représentées par le SYTS, le SNTPT, l'ACSON, l'AFSON, l'ANARS et l'ASC Sonatel, assume pleinement son destin et participe à la construction d'un « futur désiré » aux bénéfices de toutes les parties prenantes en apportant ses « **recommandations au développement du secteur des Télécommunications et du Numérique au Sénégal** ».

Alors l'unique question à laquelle le Personnel de Sonatel (en qualité d'acteur de l'écosystème) doit répondre est :

- **Quelles recommandations majeures et prioritaires dois-je proposer pour favoriser significativement le développement du secteur des Télécommunications et du Numérique au Sénégal ?**

Les attentes spécifiques des organisations sociales de Sonatel vis-à-vis de l'Etat et des acteurs de notre écosystème sont :

1. favoriser un environnement propice au développement et à la croissance du secteur de manière inclusive à travers nos contributions ;
2. exploiter de manière objective les recommandations proposées par les associations sociales ;
3. associer les organisations sociales à toutes les questions d'ordre stratégique et de dialogue ;
4. être les partenaires privilégiés de l'Etat pour le développement du secteur et de la croissance externe des acteurs de l'écosystème.

Lignes d'orientation de l'ETAT



Les résultats issus de l'élection présidentielle du dimanche 24 mars 2024 marquent de manière historique l'entrée du Sénégal dans une « nouvelle ère ».

L'arrivée à la tête du Pays de Son Excellence M. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, porteur d'un « Projet » ambitieux entrainera de grandes disruptions sur toutes les composantes socio-économiques de notre nation.

Le « Projet » est décliné en **5 orientations majeures** érigées en axes prioritaires de l'action gouvernementale :

1. la jeunesse, l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes ;
2. la lutte contre la cherté du coût de la vie et l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages ;
3. la modernisation de la Justice, la protection des droits humains, la bonne gouvernance, la transparence, la reddition des comptes et l'amélioration de notre système démocratique et électoral ;
4. la souveraineté économique et la prospérité du Sénégal, l'exploitation optimale des ressources naturelles et le développement endogène durable des territoires ;
5. la consolidation de l'unité nationale et des solidarités dans un renforcement de la sécurité, de la paix et de la stabilité du pays.

Le secteur du Numérique bénéficie d'une place prépondérante dans les différentes articulations du « Projet » pour une accélération de la croissance et du développement du Sénégal sur tous les aspects économiques avec un fort impact social.

Ainsi, les enjeux du secteur interpellent et invitent les acteurs de l'écosystème à opérer un changement de mentalité, de posture et à redéfinir les priorités et les modalités de mise en œuvre opérationnelle.



Méthodologie de conduite des travaux

IV

Pour mener à bien ce travail et atteindre les objectifs escomptés, le comité de pilotage sous les orientations et le soutien des Sponsors (SYTS, SNTPT, RPCA, ACSON, AFSON, ANARS, ASC Sonatel) a mis en place :

- des outils (support de collecte en ligne, guide d'entretien, logiciel de traitement des données, support d'appel à la participation, etc.) pour mobiliser au maximum le Personnel ;
- des principes de traitement, de validation et de valorisation des contributions basés principalement sur l'objectivité et la pertinence.

La démarche ci-dessous a été déployée :

- | | | | |
|----|--|-----|--|
| 1. | Mise en place d'une Task force sponsorisée par les responsables : SYTS et SNTPT, RPCA, ACSON, AFSON, ANARS et ASC Sonatel | 6. | Tenue 1er atelier avec les personnes ressources pour valider les contributions |
| 2. | Élaboration, échanges et validation d'un document de cadrage des termes de contributions | 7. | Tenue 2 ^e atelier par thématique avec les experts pour valider les recommandations prioritaires |
| 3. | Mise en place et animation en ligne d'un questionnaire ouvert à tout le Personnel de Sonatel accompagné d'un plan de communication digitale et classique | 8. | Rédaction du pré-rapport du mémorandum |
| 4. | Ventilation des recommandations par « thème majeur, sous thème » par le comité de pilotage | 9. | Validation du pré-rapport par les Sponsors |
| 5. | Identification des personnes-ressources internes ou « experts » dans les différents domaines | 10. | Revue du pré-rapport par un consultant externe (membre ANARS) |
| | | 11. | Production et Présentation du rapport final |
| | | 12. | Partage du rapport final avec les Parties Prenantes majeures externes (courriers, présentation, conférence de presse, communiqué, mise en ligne, etc.) |

**PRESENTATION DES
RECOMMANDATIONS
MAJEURES ET
PRIORITAIRES :
94 SUR 441 (Graphiques)**

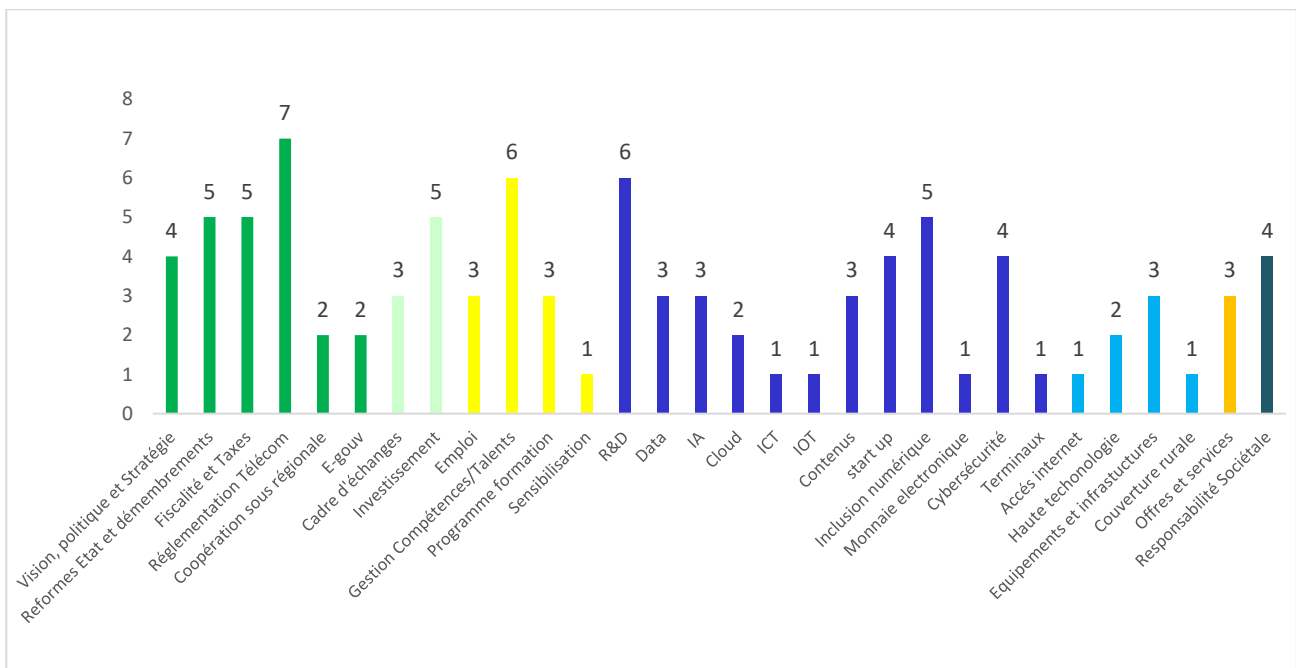
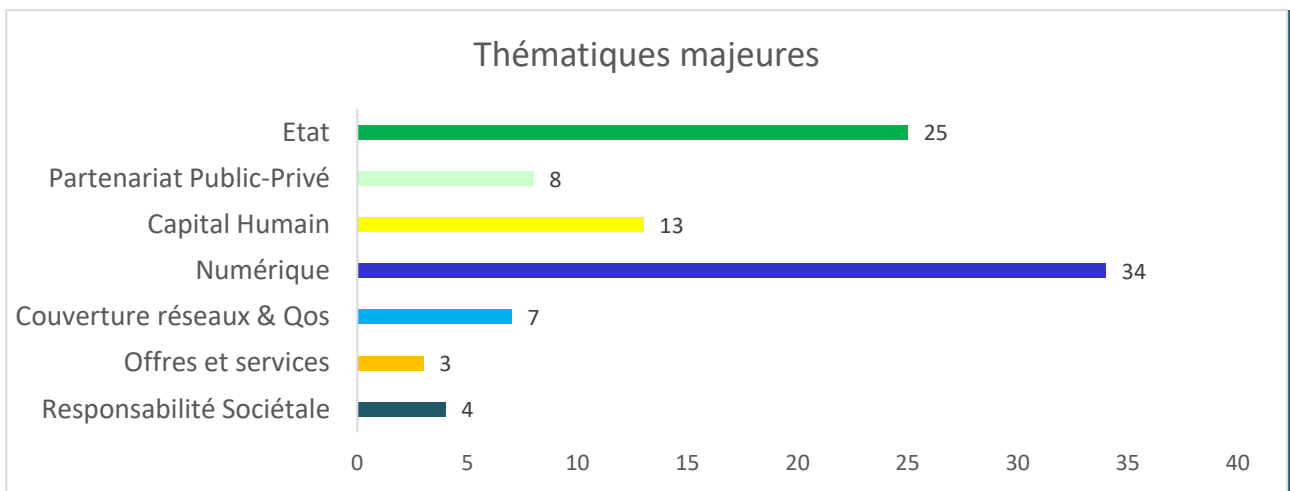


Présentation des recommandations majeures et prioritaires : 94 sur 441



Le nombre total de contributions reçues, clairement exprimées et validées est de 441 sur un total reçu de 501. Les contributions retenues* du nombre de 94 ont été organisées par « sous thèmes » et regroupées au sein de 7 « thématiques majeures ».

* recommandations ayant eu une note égale à 4 (très importantes et prioritaires) par les experts



PRESENTATION DETAILLEE DES RECOMMANDATIONS MAJEURES ET PRIORITAIRES : 94 SUR 441



Top des Recommandations majeures et prioritaires : 94 sur 441 validées

L'exploitation et l'analyse des contributions ont été effectuées sur la base d'une démarche rigoureuse et objective en tenant compte exclusivement des intérêts de l'écosystème télécoms/numérique.

Les recommandations sont réparties par « Thématiques / sous thématiques.

ETAT		
N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
1.	vision, politique et stratégie	Avec l'arrivée à échéance du plan Sénégal Numérique SN 2025, rebâtir une vision sur le numérique (incluant la stratégie Data & IA) à long terme (2035 /2040) pour être dans le top 5-10 en Afrique en matière d'économie numérique (usage internet, tarifs, écosystème startups, digitalisation, cybersécurité données etc..) et un plan de politique sectorielle moyen à court terme évolutif sur 3 ans.
2.		Développer des infrastructures numériques nationales : cela comprend, un réseau permettant l'accès aux services de télécommunications et d'internet (4G, 5G, fibre optique), la définition d'un plan d'accès au service universel des télécoms, la création d'un point d'échange internet (IXP), la construction de data centers nationaux/régionaux redondants et sécurisés, des câbles sous-marins, la mise en place de smart city, les parcs de technologies numériques etc..
3.		Mettre en place un cadre juridique et réglementaire adapté : ce cadre doit permettre de favoriser l'investissement, de protéger les acteurs numériques nationaux, d'harmoniser les politiques au niveau communautaire (CEDEAO, UEMOA), de protéger les données personnelles, de lutter contre la cybercriminalité et de promouvoir le développement de l'économie numérique (Small Business Act) pour rendre le secteur plus attractif à l'investissement.
4.		Mise en œuvre et évaluation des stratégies, politiques & normes : mettre en place un comité de pilotage et un dispositif de suivi-évaluation rapproché de la nouvelle stratégie numérique (incluant l'Etat, les opérateurs, les organisations sociales, les acteurs de l'écosystème) ; au-delà de la mise en œuvre de la stratégie, piloter la mise en œuvre des initiatives du type OPEN Data coordonné par l'ANSD et financé par la banque mondiale pour garantir la disponibilité des données de qualité.
5.	Reformes Etat et démembrements	Elargir l'offre énergétique avec des solutions durables (l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc.) en autorisant (revoir la réglementation sur l'énergie) des Prestataires à la commercialiser sur toute l'étendue du territoire ;
6.		Réformer le FDSUT pour garantir la bonne exécution des programmes de développement du service universel.
7.		Faire de SENUM, la DSI de l'Etat : la décharger des activités commerciales qui relèvent des opérateurs ou autres acteurs.
8.		Faciliter les démarches administratives au niveau des Mairies et collectivités locales pour l'implantation des sites et réduire les coûts des redevances sur les FH pour faciliter la densification et la couverture réseau surtout dans les zones blanches.
9.		Doter l'opérateur HAYO, qui s'occupe du développement du service universel, d'une autonomie de gestion plus adaptée à son cahier des charges.

ETAT (suite)

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
10.	Fiscalité et Taxe	Accompagner l'Etat sur l'identification des acteurs du monde informel et appliquer un projet digital de fiscalisation du dit secteur.
11.		Mettre en place un régime fiscal de faveur (exonération totale) pour toutes créations de petites entreprises notamment dans le domaine de l'économie numérique limitée à un chiffre d'affaires entre 50 à 100millions, mais avec des obligations liées à la création d'un écosystème et d'insertion des jeunes en formations pour dynamiser le Small Business Act.
12.		Mettre en place une grille de fiscalité agile, de dédouanement sur certains équipements pour les actions numériques déployées dans des zones non rentables.
13.		Réviser la fiscalité et les droits de douane pour favoriser l'acquisition des smartphones et autres devices à moindre coût pour les populations.
14.		Mettre en place de " crédits d'impôts" pour tout investissement à fort impact social et environnemental.
15.	Réglementation Télécom	Renforcer les lois et réglementations sur la protection des données personnelles et la sensibilisation à la cybersécurité.
16.		Faire de l'ARTP un véritable contributeur à la veille technologique et propulseur du service universel dévolu au FDSUT.
17.		Rendre les mesures réglementaires incitatives au paiement en ligne (développement de plateformes de paiement en ligne, mise en place de pôle e-commerce pour soutenir les entreprises qui souhaitent se lancer dans le e-commerce, renforcer la confiance numérique...) pour soutenir le développement du e-commerce. Une revue des acquis sur la stratégie de développement du e-commerce doit être faite.
18.		Faire preuve (opérateurs) de plus d'ouverture et de flexibilité vis-à-vis des PME, TPE, FAI notamment, sur l'application des textes relatifs au dégroupage de la boucle locale et l'autorisation donnée aux FAI d'accéder aux services de téléphonie.
19.		Veiller au respect du cahier des charges et créer un cadre pour permettre aux FAI et MVNO d'être compétitifs.
20.		Lutter contre toute politique de dumping sur les coûts et prix offerts aux clients et usagers.
21.		Favoriser le Co investissement, la co-exploitation sur les hautes technologies (ex : xG, Fibre optique, satellite en allégeant la réglementation).
22.	Coopération sous régionale	Adapter les réglementations et cadres (IUT) aux contextes Africains et Rendre plus flexibles et efficaces les réglementations et cadres dans nos communautés sous régionales et régionales dans les domaines télécom/numérique.
23.		Renforcer la collaboration sous régionale avec le partage des ressources (Infrastructure physique et logistique) dans le secteur des télécommunications et du numérique à l'exemple du réseau Djoliba (mettre en place des intercos).
24.	E-Gouv	Accélérer la numérisation et la digitalisation des procédures et documents administratifs avec le soutien des Opérateurs & autres acteurs par la mise en place de "one roof digitale et data" pour accélérer la transformation digitale (ex : développement application et algorithmique IA, etc.)
25.		Favoriser le mobile money comme moyen pour dématérialiser toutes les transactions financières pour les services publics avec la mise en place d'un "Centre de Suivi Clientèle" pour prendre en compte des besoins d'assistance.

PARTENARIAT PUBLIC / PRIVE – PRIVÉ & PRIVÉ

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
26.	Cadre d'échanges	Associer davantage les Organisations sociales des secteurs télécoms/numérique dans la définition, l'élaboration, le déploiement, l'évaluation et l'amélioration des politiques de ces dits secteurs.
27.		Réactiver et réformer le conseil du numérique (organe consultatif) pour servir de cadre d'échanges sur les orientations du secteur du numérique.
28.		Développer des synergies de partenariat entre les acteurs privés et la SENUM sur les grandes priorités de l'Etat.
29.	Investissement	Favoriser la collaboration entre le gouvernement, les entreprises privées et la société civile à travers l'établissement de partenariats stratégiques pour investir dans les infrastructures.
30.		Supporter les investissements sur le numérique à la place de l'Etat pour se faire rémunérer sur les revenus générés par ces plateformes.
31.		Favoriser l'installation d'usines d'assemblage de téléphones, modems, cartes sims, etc. au Sénégal en relation avec le secteur privé.
32.		Accompagner l'Etat dans le développement des Smart City et l'aménagement des nouvelles villes et des zones économiques spéciales.
33.		Renforcer les capacités internet à travers de nouveaux câbles sous-marins basés sur un financement local/privé pour répondre à la demande de plus en plus croissante de l'internet haut débit de l'Etat.

CAPITAL HUMAIN

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
34.	Emploi	Développer des programmes de mentorat en ligne pour les jeunes entrepreneurs du numérique, en partenariat avec des entreprises technologiques locales et internationales.
35.		Mettre en place des laboratoires de fabrication numérique (fab labs) dans les régions rurales pour encourager l'innovation locale et la création d'entreprises numériques.
36.		Contribuer à la résorption du chômage des jeunes en favorisant une politique et un partenariat attractif avec les Opérateurs et le secteur privé.
37.	Gestion Compétences / Talents	Renforcer les capacités et développement du capital humain en quantité et qualité ; formation de cohortes d'ingénieurs spécialisés dans les métiers du numérique (développement, sécurité informatique, R&D) à l'image de l'Inde pour adresser le marché offshore ; promouvoir le partage des compétences et des connaissances de façon volontaire dans le domaine du numérique (MOOC).
38.		Détecter et former les jeunes talents afin de produire les champions de demain : créer des centres de Fabrique d'innovateurs pour préparer les futurs champions.
39.		Créer des centres d'incubation dans les différentes régions pour un meilleur accès des citoyens aux technologies numériques.
40.		Faire l'inventaire de toutes les compétences sénégalaises pointues dans les domaines du numérique (ex : création d'une plateforme - suivi CV - comité de validation) et penser à l'élargir sur tous les métiers porteurs de croissance.
41.		Favoriser « le mécénat de compétences » dans le secteur de l'économie numérique en accompagnant les TPE et PME.
42.		Développer l'engagement citoyen sur les projets prioritaires de l'Etat portant sur le secteur télécom et qui peut être élargi à tous les domaines en faisant un appel à contribution en ligne de manière bénévole pour impliquer la main d'œuvre et les compétences.
43.		Programme formation
44.	Généraliser l'intégration des formations numériques (physique et/ou en ligne) dans les curricula au niveau de tous les cycles (primaire, moyen, secondaire, universitaire, formation professionnelle, etc.).	
45.	Intégrer dans les cursus de formation, l'entrepreneuriat comme alternative au salariat.	
46.	Sensibilisation	Initier et vulgariser le Numérique au niveau des Organisations sociales de base (ASC, Regroupement des femmes, Influenceurs, organisations religieuses, ONG, toutes Organisations locales). Ces actions seront délocalisées au niveau de chaque Mairie.

NUMÉRIQUE

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
47.	R&D	Mettre en place les centres techniques de recherche et développement (infrastructures) et administratives (gouvernance, lois -réglementation), (implication du privé) pour porter l'innovation numérique au profit de services à haute valeur ajoutée économique et sociale.
48.		Elaborer des programmes de soutien à la recherche et au développement dans le domaine des TIC en attribuant des "crédits d'impôt" pour les entreprises TIC, ...
49.		Créer un fond souverain d'investissement et d'innovation pour le numérique (Intelligence artificielle, cybersécurité, e-santé, e-administration, agritech, etc.) et encourager les investissements dans les startups et les technologies émergentes par le biais d'incitations fiscales et de subventions.
50.		Créer des chaires universitaires pour anticiper les évolutions technologiques.
51.		Créer un environnement favorable à l'innovation en simplifiant les procédures administratives pour les start-ups technologiques.
52.		Créer un label pour le numérique qui permettrait aux acteurs économiques d'innover dans ce sens et de gagner des appels d'offres.
53.	Data	Mutualiser et/ou interconnecter les datacenters pour permettre la redondance et une haute disponibilité des ressources.
54.		Faire de la data, la colonne vertébrale de l'industrie du numérique en la rendant accessible à tous les Sénégalais à moindre coût.
55.		Favoriser l'harmonisation des données avec la mise en place d'un document de référence sur les critères d'identification, de sélection, de codification, de niveaux de partage, d'accessibilité, d'archivage et de destruction.
56.	AI	Utiliser l'IA pour optimiser la gestion des réseaux et prédire les besoins en bande passante, assurant ainsi une meilleure couverture et qualité de service.
57.		Accélérer le développement économique et social grâce à l'intelligence artificielle en collaboration avec les différents acteurs de l'écosystème en misant sur des modèles prédictifs pour accompagner les prises de décisions publiques.
58.		Mettre toutes les formes de l'IA (IA empowered network, IA générative, etc.) pour une automatisation intelligente des parcours Clients, Employés ou autres acteurs.
59.	Cloud	Encourager l'usage des services de Cloud proposés par les opérateurs nationaux pour accélérer la transformation numérique et la digitalisation des services publics via le lab numérique des Opérateurs nationaux.
60.		Investir dans la construction de centres de données locaux pour réduire la dépendance vis-à-vis des infrastructures étrangères et améliorer la latence des services cloud.
61.	ICT	Favoriser l'usage des nouvelles technologies telles que les « communications unifiées" (audio, Visio conférence, e-mail, messagerie instantanée, réseaux sociaux, sms, internet), métaverse, etc. pour optimiser les budgets de com, de déplacement et rendre plus opérationnelles et productives les entreprises et les structures étatiques.
62.	IOT	Soutenir le développement des solutions basées sur l'Internet des Objets (IOT) (smart farming, smart metering, M2M, géolocalisation cheptel pour lutter contre le vol des bétails, Villes Intelligentes : gestion des parkings, des éclairages public, parking, Télé médecine, etc.).

NUMÉRIQUE (Suite)

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
63.	Contenus	Développer le contenu local à travers les produits et services numériques créés par des acteurs sénégalais pour : préserver l'identité culturelle du Sénégal, stimuler l'économie numérique pour le marché local et à l'international, privilégier le développement du numérique dans les secteurs économiques prioritaires (éducation, santé, agrobusiness...) et développer une expansion géographique des champions nationaux du secteur du numérique à l'international, etc.
64.		Réduire la dépendance vis-à-vis des plateformes étrangères : en produisant son propre contenu, le Sénégal peut réduire sa dépendance vis-à-vis des plateformes étrangères telles que Google, Facebook et YouTube.
65.		Créer des pôles de production et de distribution de contenus digitaux avec une approche « globale » (qualité aux standards internationaux sur des thématiques, langues et centres d'intérêts locaux) des missions suivantes : production, acquisition et distribution de contenus, développement de plateformes de distribution avec des parcours clients simples, développement de parcours clients basés sur l'IA avec des commandes vocales pour les populations analphabètes.
66.	Start up	Créer des startups championnes nationales du numérique (ex : allègement des procédures de création, fiscalité, incubation, subvention & financement, formation, labélisation, facilitation d'accès aux marchés nationaux, sous régionaux et internationaux, etc.) afin de renforcer la digitalisation de l'économie avec l'accompagnement des jeunes startups de l'écosystème jusqu'à leurs phases de recommandation.
67.		Créer un "fonds solidarité numérique" financé par toute personne de bonne volonté pour booster la créativité et le déploiement des solutions numériques en positionnant les starts up comme fer de lance (ex : mettre en place une PTF de Crowdfunding solidaire pour financer les projets Early Stage).
68.		Créer un dispositif incitatif pour les organisations et personnes physiques qui investissent ou développent des joint-ventures avec les start-ups.
69.		Transformer les chambres de commerce en zone d'incubation et d'accélération de startup en partenariat avec le patronat local.
70.	Inclusion numérique	Accélérer l'Inclusion numérique à travers : l'école élémentaire, moyen & secondaire, les écoles de formation professionnelle.
71.		Améliorer l'inclusion numérique chez les cibles particulières (les jeunes, les femmes, séniors en milieu rural, les handicapés, etc.) en boostant l'équipement et en créant des "maisons numériques" et en s'appuyant sur les réseaux communautaires.
72.		Développer des applications mobiles conviviales et des interfaces vocales pour permettre l'accès aux services numériques même aux personnes analphabètes ou ayant des limitations visuelles.
73.		Créer des centres numériques ou attribuer quelques locaux identifiés dans les bâtiments administratifs où seront logés les jeunes R&D dans chaque Mairie.

NUMÉRIQUE (Suite)

N°	Sous thèmes	Top des recommandations
74.	Inclusion numérique	Appliquer des politiques discriminatoires pour offrir des services telco/numériques pour les zones défavorisées financées par FDSUT en rajoutant un pourcentage des ressources financières, douanières et fiscales tirées des recettes Télécom/numériques.
75.	Monnaie électronique	Être first mover (Sénégal) en Afrique de l'Ouest sur la cryptomonnaie qui commence à se populariser en Afrique.
76.	Cybersécurité	En matière de cybersécurité : intensifier la formation, développer l'acquisition de technologies de pointe et la sensibilisation du public aux risques cyber ; développer un axe sur la défense nationale contre les cyberattaques, la criminalité en ligne et la fraude numérique.
77.		Mettre en œuvre des initiatives de cybersécurité pour protéger les données des citoyens et renforcer la confiance dans les services numériques.
78.		S'aligner sur les standards internationaux de lutte contre la cybercriminalité en déployant un plan d'accompagnement dans un 1er temps sur les secteurs névralgiques et dans un 2 nd temps sur l'ensemble des secteurs avec la participation des compétences locales (entreprises).
79.		Intégrer des solutions de sécurité alimentées par l'IA pour détecter et répondre aux menaces en temps réel, renforçant ainsi la sécurité des infrastructures et des données.
80.	Terminaux	Rendre plus accessible les phablettes pour le développement numérique du Sénégal.

COUVERTURE RESEAUX & QOS

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
81.	Accès internet	Démocratiser l'accès à internet dans tout le territoire national au-delà du roaming national (ex : développer les bornes itinérantes ou points fixes dans les grandes zones).
82.	Haute technologie	Accélérer la couverture en 5G et desservir les nouveaux sites portuaires, aéroportuaires, universitaires, hôpitaux et aux sites en développement (ex : zones industrielles).
83.		Satisfaire le besoin croissant en haut débit en accélérant le déploiement de la 5G et la fibre.
84.	Equipements et infrastructures	Améliorer la mutualisation des apports (infrastructures) entre Opérateurs pour donner aux clients la meilleure couverture et le meilleur service.
85.		Investir dans la modernisation des infrastructures et des applications est un impératif afin de garantir une constance, une rapidité à la hauteur des attentes des clients, notamment en tenant compte des nouvelles technologies de pointe.
86.		Renforcer la sécurisation physique des équipements et infrastructures télécoms et numériques face à des troubles d'ordre public ou des actes individuels de destruction.
87.	Couverture rurale	Assurer une connectivité étendue dans les zones rurales et éloignées : mettre en œuvre des projets d'infrastructure visant à favoriser l'expansion des services (téléphonie, mobile, internet, donnée), la construction de réseaux de fibre optique en accompagnant mieux les structures Télécoms pour la mise en œuvre (ex : investissement, attribution locale, sécurité, autorisation administrative, etc.).

OFFRES ET SERVICES

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
88.	Offres et services	Adapter les tarifs de la connexion données mobiles et augmenter la qualité en fonction du pouvoir d'achat, des contraintes de rentabilité et des règles applicables.
89.		Offrir des offres fibre plus compétitives pour les PMI/PME.
90.		Favoriser une diversification plus large des offres numériques basées sur un bon débit de qualité réseau.

RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

N°	Sous thèmes	Top des recommandations majeures et prioritaires
91.	Responsabilité Sociétale d'Entreprise	Favoriser l'utilisation des technologies vertes dans le secteur numérique pour réduire l'empreinte carbone et promouvoir le développement durable.
92.		Créer des zones locales numériques (open spaces pour incuber les porteurs de "services" pour les priorités sociales et économiques) dans chaque commune.
93.		Accompagner l'entrepreneuriat par un dispositif intégré de soutien aux start-ups.
94.		Favoriser le développement de l'économie culturelle locale via le numérique avec tout l'écosystème par le développement des contenus locaux.

MOT DE CLOTURE



mot de clôture



Ce mémorandum élaboré par les Organisations sociales de Sonatel (SYTS, SNTPT, ACSON, AFSON, ANARS et ASC Sonatel) souligne l'importance cruciale du secteur des Télécommunications et du Numérique pour le développement économique et social du Sénégal. Les recommandations majeures, présentées, reflètent une vision collective et stratégique pour propulser notre pays vers une ère de transformation numérique inclusive et durable.

Nous invitons toutes les parties prenantes à s'appropriier ces recommandations et à travailler ensemble pour leur mise en œuvre effective.

Ensemble, nous avons la capacité de construire un avenir prospère et connecté pour tous les Sénégalais.

